

CONCOURS ÉLECTRO PARADE

Règles et délais du concours

1. Règles et délais du Concours

Le concours « Électro Parade », (ci-après dénommer «le Concours»), est organisé par evenko, une division de L'Aréna des Canadiens, Inc. Lorsque les règles du Concours actuels se réfèrent à «evenko», ils peuvent faire référence à soit evenko, Électro Parade de Montréal ou l'Aréna des Canadiens Inc., selon le contexte.

Le Concours débutera le 12 juillet à 9h00, heure de l'est et se terminera le 20 août à 23h59, heure de l'est. Le gagnant sera révélé le 21 août 2017 dans les bureaux d'evenko situé au 1275, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal, QC H3C 5L2.

En participant au Concours, vous acceptez les conditions d'utilisation énumérer dans la politique de confidentialité de Osheaga qui se retrouvent aux liens suivants:

<https://www.evenko.com/fr/confidentialite>

<https://www.evenko.com/fr/conditions-dutilisation>

2. Description du Concours

Jusqu'au 20 août 23h59, heure de l'est, les personnes intéressées sont invitées à participer au Concours en vous inscrivant à la page du concours qui se retrouve au lien www.electroparade.com

Une entrée par personne, par compte Facebook ou Twitter par adresse électronique. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus au moment de l'entrée pour être admissibles à gagner. evenko ne partagera aucune information personnelle des individus participants à ce Concours sans autorisation expresse ou à moins que ce ne soit ordonné par un tribunal. Les informations soumises ne sont disponibles que pour les employés qui gèrent ces informations afin de vous contacter en ce qui concerne ce concours.

3. Sélection du gagnant et le prix

Le gagnant sera sélectionné dans un tirage au sort le 21 août 2017 à partir de toutes les entrées authentifiées à 9h00, heure de l'est. Le gagnant sera annoncé sur les plateformes de médias sociaux d'evenko et sera invité à nous contacter via le info@electroparade.com pour réclamer son prix.

Le gagnant de ce concours sera autorisé à inviter une (1) personne à partager cette expérience. Le prix comprendra des vols aller-retour de Montréal à Paris pour le

gagnant et son invité + hébergement pour une durée de quatre (4) nuits à Paris. En outre, le gagnant et son invité recevront chacun un billet VIP au Festival électronique de Paris qui se tiendra du 20 au 23 septembre 2017. Ce prix est évalué à 3 650 \$.

Les chances de gagner dépendent du nombre total d'entrées avec des adresses courriels valides.

Le prix doit être accepté comme attribué. evenko se réserve le droit exclusif de remplacer le prix par d'autres éléments de valeur comparable ou le montant en espèces équivalent à la valeur du prix gagné et le gagnant renonce à tout droit de recours en droit. Le prix ne peut être transféré à une autre personne.

Les inscriptions sont assujetties à une vérification par les administrateurs du concours. Toutes les entrées frauduleuses ou incomplètes seront rejetées et ne seront donc pas éligibles. Les décisions à cet égard sont définitives.

4. Admissibilité

Sauf disposition contraire des présentes ou par la loi applicable, le Concours est ouvert à toute personne âgée de dix-huit (18) ans ou plus.

Les personnes suivantes ne sont pas éligibles pour gagner le concours:

- Employés evenko et de les membres de sa famille immédiate;
- Toute personne de moins de 18 ans.

5. Conditions générales

evenko se réserve le droit, à son entière discrétion, de disqualifier toute personne qui altère ou tente de modifier le processus d'inscription ou l'exploitation de ce Concours ou site Web; Viole les règles officielles; Ou agit de manière anti-sportive ou perturbatrice, ou dans l'intention de gêner, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne. ATTENTION: TOUTE TENTATIVE D'UN CONTESTANT OU DE TOUT AUTRE INDIVIDUEL POUR DIFFICIER DE DIFFICULTÉ DE TOUT SITE WEB OU SOUMETTRE LE FONCTIONNEMENT LÉGITIME DE CE CONCOURS EST UNE VIOLATION DE LOIS CRIMINELLES ET CIVILES ET DEVRAIT FAIRE UN TENTAIRE, EVENKO SE RÉSERVE LE DROIT DE RECHERCHER DES DOMMAGES DE TOUT PARTICIPANTS DANS TOUTE LES MESURES PERMISES PAR LA LOI.

evenko n'assume aucune responsabilité pour perte, retard, livraison mal adressées ou incomplètes par un tiers. De plus, evenko ne peut être tenu responsable des systèmes informatiques, des logiciels ou des défaillances techniques de tout genre, et sans limiter, les inscriptions, les notifications, réponses ou d'autres documents non reçus ou non-transmis via des systèmes de téléphone, télécopieur ou ordinateur.

evenko ne sera pas tenu responsable de tout dommage ou blessure aux participants ou ordinateur résultant de la participation ou du téléchargement de documents du Concours. Si pour une raison quelconque, le Concours ne peut se dérouler comme prévu, y compris l'infection par un virus informatique, des bogues, une intervention non autorisée, la fraude, les défaillances techniques ou toute autre cause hors du contrôle d'evenko pouvant corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du concours, evenko se réserve le droit, à son entière discrétion, d'annuler, de modifier ou de suspendre le Concours.

Le gagnant, en participant au Concours, accepte que son nom peut être utilisé à des fins promotionnelles par evenko et que le nom de ce dernier pourrait apparaître sur des sites tels que: www.electroparade.com et / ou la page Facebook d'Électro Parade de Montréal situé au lien suivant : www.facebook.com/electroparade, la page Twitter page située au www.twitter.com/electroparade ou la page Instagram située au www.instagram.com/electroparade

Tout litige à l'égard de la conduite ou l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il offre un jugement. Tout litige à l'égard de l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'aider les parties à parvenir à un règlement.

6. Limite de responsabilité

Le gagnant garantit d'indemniser et tenir evenko à l'abri de toute responsabilité et toute réclamation de dommages ou de frais encourus à la suite de blessures corporelles, d'accidents ou de décès résultant de l'utilisation du prix ou d'un dysfonctionnement du produit ou d'un rappel du produit qui n'est pas directement causé par la négligence grave ou l'inconduite délibérée d'evenko.